Compréhension écrite - 2e année

Lire le texte proposé et répondre aux questions ci-dessous.

1. Dans quelle région de France se trouve la ville du Vésinet ?
2. Que signifie « lire à voix haute » ?
3. Qui est Maïté Beuche ?
4. Qui est Odette Cuvillier, que fait-elle pour la bibliothèque ?
5. Qui sont les *audiolecteurs* ?
6. En quoi la bibliothèque du Vésinet est-elle différente des autres ?
7. Existe-t-il des échanges entre les bibliothèques du réseau ?
8. Comment fonctionne cette bibliothèque (tarifs, nombre de livres empruntables, support, diffusion, nombre d’ouvrages disponibles, etc.) ?
9. Trouve-t-on des journaux et des bandes dessinées dans cette bibliothèque, pourquoi ?
10. En quoi les nouvelles technologies ont-elles été bénéfiques à la bibliothèque ?
11. Les nouvelles technologies ont-elles été facilement acceptées par les bénévoles ?

**Raconter.** Pour les yeux défaillants ou les lecteurs handicapés, l’Association des donneurs de voix fait vivre les mots de près de 350 000 ouvrages. Visite de la bibliothèque sonore du Vésinet, où les livres sont disponibles en CD ou mp3.

Des livres à voix haute

« Elle, c’est l’une de nos plus grosses lectrices », indique le bénévole en refermant le courrier qui contient ses emprunts du jour. «*Elle consomme au moins trois livres par semaine.*» Qu’importe : ici, les prêts sont illimités, sans contrainte de délai et totalement gratuits. C’est que cette bibliothèque n’est pas tout à fait comme les autres. «*Nos adhérents sont aveugles, malvoyants ou handicapés moteur à plus de 80 %. Leur déficience ne leur permet plus de lire mais justement, nous sommes là pour leur en donner la possibilité*» explique Maïté Beuche, la présidente de la bibliothèque sonore du Vésinet, l’une des 120 structures de l’Association des donneurs de voix (ADV), qui met à la disposition de ce public des livres et des revues enregistrés par des bénévoles sur un support audio.

La première bibliothèque sonore a été créée en 1972 par un ophtalmologue lillois, qui s’est appuyé sur le Lions Club, dont il était membre, pour égrainer le concept sur le territoire français. Reconnue d’utilité publique en 1977, l’association est aujourd’hui animée par un réseau de 4 600 bénévoles qui permettent à plus de 15 000 personnes d’en bénéficier. «*Question communication, on fonctionne essentiellement grâce au bouche à oreille, parce qu’il est difficile de se faire connaître directement des audiolecteurs potentiels*», précise Maïté Beuche. Pour intégrer le dispositif, un simple certificat médical suffit. Les prêts et retours s’effectuent sur place lors des permanences hebdomadaires ou par franchise postale. A ce jour, la bibliothèque du Vésinet dispose d’un catalogue de 2 450 livres audio, allant des livres de références aux nouveautés politiques en passant par les romans historiques ou policiers, les récits de voyages, les biographies… Avec l’arrivée des enregistrements numériques, l’établissement peut également faire appel aux catalogues des autres bibliothèques pour répondre à une requête précise, comme le jour où un audiolecteur leur a demandé la Bible. Elle n’était pas dans les rayonnages du Vésinet mais les quelque 3 000 pages avaient déjà été enregistrées par un prisonnier qui s’était porté volontaire. Certaines bibliothèques ont choisi de se spécialiser dans l’enregistrement de magazines ou de manuels scolaires qu’elles mettent ensuite à disposition de l’ensemble du réseau. Ainsi, l’ADV évalue à 350 000 le nombre de titres disponibles.

Depuis sa création, l’association a dû s’adapter aux évolutions technologiques. «*Des cassettes, on est passé aux CD et dernièrement aux mp3. Il fallait voir le nombre de cassettes et de CD nécessaires pour un livre alors que maintenant, un seul CD suffit !*» se réjouit la présidente, qui n’a rien oublié de l’époque où il leur fallait poster des montagnes de colis. Pourtant, le changement ne s’est pas fait sans mal : il a fallu convaincre les bénévoles et les audiolecteurs, parfois réticents. Odette Cuvillier reconnaît avoir fait partie des plus récalcitrants. Et c’est non sans fierté qu’elle confie être la dernière à avoir enregistré sa voix sur cassette. «*A 82 ans, il a fallu que je me mette à l’ordinateur !*», grimace-t-elle. Mais c’était ça ou mettre un terme à son activité de donneur de voix. Totalement impensable pour celle qui affiche la plus longue carrière de la bibliothèque du Vésinet. En trente et un ans, Odette a enregistré plus de 300 livres, soit 10 à 12 par an. «*En ce moment, j’enregistre* Mes valises diplomatiques *de Brigid Keenan, qui fait 387 pages. C’est du travail parce qu’on ne lit pas à la même vitesse à voix haute. Pour vous donner une idée, sur une piste de 15 minutes, j’ai le temps de lire six pages…*» •

**Linda Maziz**

**Pour en savoir plus : http://advbs.fr. Numéro Vert : 0 800 200 455.**   
Source : DirectMatin n°834 du 28 février 2011.